

L'affaire Cahuzac, une affaire d'État !



1°) QUI SAVAIT QUOI ? L'UPR RENOUVELLE SA DEMANDE DE COMMUNICATION DES INFORMATIONS TRANSMISES PAR LA SUISSE AU GOUVERNEMENT FRANÇAIS FIN JANVIER

2°) SI FRANÇOIS HOLLANDE SE LAISSE BERNER PAR CAHUZAC, QUI NOUS ASSURE QU'IL NE SE LAISSE PAS BERNER NON PLUS PAR OBAMA, MERKEL, BARROSO, DRAGHI ET CONSORTS ?

Alors que Jérôme Cahuzac a avoué, hier 2 avril 2013, s'être en effet livré à du blanchiment de fraude fiscale et détenir de l'argent en Suisse et à Singapour, le gouvernement aux abois, et tous les apparatchiks du Parti Socialiste, essaient de faire désormais porter l'intégralité du scandale sur le seul ancien ministre du budget.

Tous ceux qui encensaient encore Jérôme Cahuzac hier pour ses prétendues qualités extraordinaires le traitent aujourd'hui comme la seule brebis galeuse. Ils viennent de l'exclure du Parti Socialiste pour tenter de circonscrire l'énormité du scandale.

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~
Ils affirment tous avoir été trompés comme des gamins par l'ancien ministre du Budget, sans se rendre compte de l'effet dévastateur d'une telle défense sur la confiance et la crédibilité que les Français peuvent désormais leur accorder sur tout autre sujet.

Car si François Hollande et tous les ministres se laissent bernier comme des bleus par Jérôme Cahuzac, qui nous assure qu'ils ne se laissent pas bernier non plus par Barack Obama, Angela Merkel, José Barroso, Mario Draghi et consorts sur bien d'autres sujets ? Par exemple sur tout ce qui concerne la liberté et la sécurité de la France, ou sur les guerres illégales menées pour le compte de Washington, ou sur le niveau de vie et la protection des économies sur les comptes bancaires des Français ?

En réalité, les Français n'ont pas plus de raison de croire M. Hollande et son gouvernement aujourd'hui, qu'ils n'en avaient, voici encore une semaine, lorsque le Premier ministre et de nombreux socialistes soulignaient avec emphase la « dignité » et la « responsabilité » de Jérôme Cahuzac lors de sa démission, en laissant entendre qu'il était innocent des charges portées contre lui (cf. par exemple les [déclarations du Premier ministre](#) ou celles du [président de l'Assemblée Nationale](#) Claude Bartolone)

C'est pourquoi, avant de donner du crédit à l'affirmation d'une ignorance aussi inacceptable, les Français doivent obtenir les précisions indispensables pour savoir ce que le chef de l'État, le ministre des finances, et le gouvernement connaissaient vraiment de la situation de Jérôme Cahuzac avant ses fracassants aveux d'hier.

Nous rappelons en effet que le gouvernement a reçu - dès la fin janvier - des informations confidentielles sur la situation exacte de M. Cahuzac, qui lui ont été transmises par les autorités suisses dans le cadre de l'entraide judiciaire franco-helvétique.

Nous rappelons que M. Pierre Moscovici, ministre des finances, avait refusé à l'époque de rendre publiques ces informations.

L'affaire est beaucoup trop grave pour que l'on en reste là.

L'UPR renouvelle donc, mot pour mot, la demande expresse d'explication formulée au gouvernement et diffusée à toute la presse française par notre communiqué du 19 mars dernier, que nous republions ci-après :

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 19 MARS 2013

L'UPR DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE RENDRE PUBLIQUE LA RÉPONSE DES AUTORITÉS SUISSES, REÇUE IL Y A UN MOIS ET DEMI, AU SUJET DE LA DÉTENTION OU NON PAR M. CAHUZAC DE COMPTES EN SUISSE ET A SINGAPOUR

L'Union Populaire Républicaine (UPR) se félicite que le Président de la République ait compris l'extrême gravité politique et symbolique du maintien en fonction d'un ministre censé représenter "la rigueur" et la "vérité" et dont le nom commençait à faire jaser dans toute la haute fonction publique et dans la population.

Nous estimons cependant que le gouvernement doit rendre publique la réponse des autorités helvétiques qu'il détient depuis début février. Les Français ont en effet le droit de savoir si le gouvernement savait, oui ou non, depuis un mois et demi que M. Cahuzac détenait des comptes bancaires secrets offshore en Suisse et à Singapour pour s'y livrer à du "blanchiment de fraude fiscale".

Si le Président de la République et son gouvernement le savaient et s'il n'ont pas réclamé immédiatement la démission du ministre du Budget, c'est alors qu'ils ont voulu "couvrir" M. Cahuzac. Et ce sont les révélations du parquet de Paris d'aujourd'hui qui les auraient alors contraints à "lâcher" le ministre. Ce serait un motif de scandale dans le scandale.

Source : <https://www.upr.fr/actualite/france/communiquede-presse-affaire-jerome-cahuzac>

CONCLUSION

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~
Cette affaire Cahuzac témoigne de la nécrose de toutes les valeurs républicaines, en particulier chez les responsables européistes de tous bords. Car l'UMP n'a rien à envier au PS sur ce genre de turpitudes.

Le chef de l'État doit prendre toute la mesure de la gravité de la situation.

Il doit désormais cesser la multiplication des mensonges, des secrets et des dérobades.

Il doit désormais révéler aux Français la teneur précise des informations transmises par la Suisse sur Jérôme Cahuzac et portées à sa connaissance il y a deux mois.

S'il s'y refusait, la France serait alors au bord de la crise de régime.

Cf notre article sur le même sujet : <http://www.upr.fr/actualite/france/lupr-demande-au-ministre-des-finances-de-rendre-publique-la-reponse-des-suissees-sur-laccusation-visant-cahuzac>

RETOUR SUR LES DÉCLARATIONS DE M. MOSCOVICI SUR FRANCE-INTER IL Y A 2 MOIS, LE 7 FÉVRIER DERNIER.

LE MINISTRE DES FINANCES AFFIRMAIT AVOIR REÇU UN DOCUMENT DES AUTORITÉS SUISSES, DONT IL LAISSAIT ENTENDRE QU'IL INNOCENTAIT JÉRÔME CAHUZAC.

Le mercredi 30 janvier 2013, le [Nouvel Observateur](#) avait révélé l'existence d'une demande d'entraide fiscale faite par le Ministère des finances aux autorités suisses au sujet de Jérôme Cahuzac.

Comme l'expliqua l'hebdomadaire, le fisc français est en effet en mesure de demander des informations à la Suisse concernant des contribuables soupçonnés d'évasion fiscale, comme Jérôme Cahuzac, dans le cadre d'une "assistance administrative".

Dans le cas du ministre du Budget, il s'agissait de vérifier si - à défaut d'ouvrir un compte chez UBS en Suisse - Jérôme Cahuzac en avait fermé un en février 2010, comme l'affirmait Mediapart. Et de transmettre ensuite cette information capitale au procureur.

Invité de France Inter le 7 février, Pierre Moscovici, ministre de tutelle de Jérôme Cahuzac, fut interrogé par le journaliste sur cette demande adressée par son ministère aux autorités suisses pour rechercher les traces de son évasion fiscale présumée.

1°) M. Moscovici confirma tout d'abord l'existence de cette demande :

« C'est vrai que j'ai demandé, comme ministre, que jouent des mécanismes d'entraide fiscale qui existent depuis 2009 avec la Suisse, que nous avons pu faire jouer dans le cas d'espèce. »

2°) M. Moscovici confirma ensuite avoir reçu un document en réponse :

« J'ai reçu un document que j'ai transmis à ceux qui sont en train de mener aujourd'hui une information judiciaire. »

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~
3°) M. M. Moscovici affirma ensuite ne pas pouvoir rendre public le contenu de ce document :

Le journaliste interrogea également Pierre Moscovici : « **Un ministre qui demande des éléments d'enquête sur un autre ministre, le fisc, service de l'État, qui agit sur demande du gouvernement au sujet d'un membre de ce gouvernement ... n'y a-t-il pas là un conflit d'intérêt ?** »

Pierre Moscovici s'en défendit : « **Jérôme Cahuzac est le ministre délégué auprès de moi, il n'est pas intervenu dans cette procédure, il s'est déporté et a fait en sorte que la responsabilité soit exercée par moi-même qui n'a aucun conflit d'intérêt.** »

Quant au contenu de ce document, M. Moscovici affirma « ne pas pouvoir le communiquer » au nom du secret fiscal...

4°) M. Moscovici laissa enfin entendre que ce document disculpait Jérôme Cahuzac :

« Je n'avais pas de doute sur le résultat que pouvait engendrer cette procédure. Ce doute n'a pas été ébranlé. »

QUESTION : Que contenait ce document transmis par les autorités suisses, dont M. Moscovici confirma, au micro de France Inter le 7 février, qu'il l'avait bien reçu mais qu'il ne pouvait pas en révéler le contenu, tout en osant laisser entendre qu'il innocentait Jérôme Cahuzac ?

Nous rappelons que l'UPR [demande, depuis le 19 mars](#), que ce document soit rendu public.

L'ancien bâtonnier du barreau d'Agen M. Gonelle affirme sur Itélé que "François Hollande savait dès le 15 décembre"

Veillez installer Flash Player pour lire la vidéo

M. Gonelle: "François Hollande savait dès le 15 décembre" - 03/04/13 à 10h30

François ASSELINEAU